

## REPUBLIQUE FRANCAISE

Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	<b>BUXIERES-LES-MINES</b>

**Procès-verbal du conseil municipal**  
**séance du vendredi 7 avril 2023 à 20 H 00 à l'ensemble municipal René Michard**

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2023

Ordre du jour :

- Comptes administratifs 2022,
- Comptes de gestion 2022,
- Affectations des résultats 2022,  
(commune et station-service automatisée)
- Bilan annuel des acquisitions et cessions foncières de l'année 2022,
- Budgets primitifs 2023
- 1- commune avec vote des trois taux d'imposition des taxes directes locales,
- 2- station-service automatisée,
- Admission en non-valeur,
- Dissolution C.C.A.S.,
- Repas cantine scolaire durant les travaux de cantine scolaire,
- Tirage au sort jurés d'assises,
- Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales mi-mandat,
- Questions et informations diverses.

Nombre de conseillers

En exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs	Votants
15	8	12	2	14

Présents : Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDÈRE Marie-Hélène, adjoints, M NÉRICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRÉ Dorothée, M DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine et M DENIS Gilles, conseillers municipaux.

Excusés : M BOIRE Jean qui a donné pouvoir à M AUCLAIR Didier et M TROTEZ Emeric à M DENIS Gilles.

Absente : Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie.

Secrétaire de séance : M DUFAY Xavier.

Le procès-verbal de la séance du 13 février 2023 est arrêté et signé par le maire et le secrétaire, puis le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

DEL06/2023 Objet : vote du compte administratif 2022

DEL07/2023 Objet : examen et vote du compte de gestion 2022

DEL08/2023 Objet : affectation des résultats 2022

Séance du 07 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept avril à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Hélène CIDERE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDERE Marie-Hélène, adjoints, M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothee, M DUFAY Xaxier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine et M DENIS Gilles, conseillers municipaux.

**Procurat ion(s) :**

M BOIRE Jean à M AUCLAIR Didier et M TROTEZ Emeric à M DENIS Gilles.

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme FREYDIER CUGNOLI Virginie.

Date de la convocation
01 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

MM TROTEZ Emeric et BOIRE Jean.

Date d'affichage
14 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

08 avril 2023
---------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M DUFAY Xavier

et publication du

07 avril 2023
---------------

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022</b>
--

Le conseil municipal

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	980 689,00
	Réalisé :	126 273,12
	Reste à réaliser :	400 685,00
Recettes	Prévu :	980 689,00
	Réalisé :	80 736,90
	Reste à réaliser :	157 658,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	2 153 234,00
	Réalisé :	890 629,25
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 153 234,00
	Réalisé :	2 223 391,44
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-45 536,22
Fonctionnement :	1 332 762,19
Résultat global :	1 287 225,97

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Présidente, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BUXIERES-LES-MINES

La Présidente, CIDERE Marie-Hélène,



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUXIERES-LES-MINES**

N° 07/23  
D 43-210300463-20230407-DEL2023\_07-BF

Séance du 07 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept avril à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Brigitte OLIVIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDERE Marie-Hélène, adjoints, NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothee, M DUFAY Xaxier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine et M DENIS Gilles, conseillers municipaux.

**Procurat ion(s) :**

M TROTEZ Emeric à M DENIS Gilles et M BOIRE Jean à M AUCLAIR Didier

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie

Date de la convocation
01 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

MM TROTEZ Emeric et BOIRE Jean.

Date d'affichage
14 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

08 avril 2023
---------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M DUFAY Xavier

et publication du

07 avril 2023
---------------

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022  
dressé par le comptable du trésor public**

Le maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le comptable du trésor public à la clôture de l'exercice.

Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Considérant la régularité des opérations,  
Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 dressé par le comptable du trésor public, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BUXIERES-LES-MINES

Le Maire, OLIVIER Brigitte,



Séance du 07 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept avril à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDERE Marie-Hélène, adjoints, M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothee, M DUFAY Xaxier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine et M DENIS Gilles, conseillers municipaux.

**Procurat ion(s) :**

M BOIRE Jean à M AUCLAIR Didier et M TROTEZ Emeric à M DENIS Gilles.

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie.

Date de la convocation
01 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

MM BOIRE Jean et TROTEZ Emeric.

Date d'affichage
14 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

08 avril 2023
---------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M DUFAY Xavier

et publication du

07 avril 2023
---------------

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	186 435,79
- un excédent reporté de :	1 146 326,40
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 332 762,19
- un déficit d'investissement de :	45 536,22
- un déficit des restes à réaliser de :	243 027,00
Soit un besoin de financement de :	288 563,22

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	1 332 762,19
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	288 564,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 044 198,19
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	45 536,22

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BUXIERES-LES-MINES

Le maire OLIVIER Brigitte



DEL09/2023 Objet : bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières

DEL10/2023 Objet : vote du compte administratif 2022 station-service automatisée

DEL11/2023 Objet : examen et vote du compte de gestion 2022 station-service automatisée

DEL12/2023 Objet : affectation des résultats 2022 station-service automatisée

DEL13/2023 Objet : vote du budget primitif 2023

DEL14/2023 Objet : taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

DEL15/2023 Objet : vote du budget primitif 2023 station-service automatisée

DEL16/2023 Objet : admission en non-valeur années 2018,2019,2020 et 2021

Sur proposition du comptable en date du 18 janvier 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**DECIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- n° 205, 263 de l'exercice 2018,
  - n° 47, 98 131, 220, 283, 498 de l'exercice 2019,
  - n° 456, 572 de l'exercice 2020,
  - n° 41, 100, 326, 390, 401, 655,
- pour une somme totale de 160,26 €.

**DIT** que les crédits sont inscrits à l'article 6541.

Pour	Contre	Abstentions
14	0	0

Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	BUXIERES-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 7 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'ensemble municipal René Michard sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte, maire.

Nombre de conseillers :

En exercice	Présents
15	12 Pouvoirs : 2
Votants 15	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents** : Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDÈRE Marie-Hélène, adjoints, M NÉRICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRÉ Dorothée, M DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine, M DENIS Gilles et, conseillers municipaux.

**Excusés** : M BOIRE Jean qui a donné pouvoir à M. AUCLAIR Didier et M TROTEZ Emeric à M. DENIS Gilles.

**Absente** : Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie.

<b>Date de la convocation</b>
1 <sup>er</sup> avril 2023
<b>Date d'affichage et de mise en ligne sur le site de la commune de la liste des délibérations</b>
14 avril 2023
<b>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de l'Allier le</b>
8 avril 2023

**Secrétaire de séance** : DUFAY Xavier

**Objet** : bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières.

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales, notre assemblée est appelée à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune, sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2022 retracé par le compte administratif auquel ce bilan sera annexé.

Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2022 sont les suivantes :

**Acquisitions foncières** : Néant.

**Cessions foncières** : Néant.

Pour extrait conforme,  
OLIVIER Brigitte,  
Maire,



Séance du 07 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept avril à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CIDERE Marie-Hélène.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme OLIVIER brigitte, maire, M AUCLAIR Didier; Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDERE Marie-Hélène, adjoints, M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothée, M DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine, M DENIS Gilles, conseillers municipaux.

**Procurat ion(s) :**

M BOIRE Jean à M AUCLAIR Didier et M TROTEZ Emeric à M DENIS Gilles.

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie

Date de la convocation
01 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

MM BOIRE Jean et TROTEZ Emeric

Date d'affichage
14 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M DUFAY Xavier

08 avril 2023
---------------

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

et publication du

07 avril 2023
---------------

STATION-SERVICE AUTOMATISEE

Le conseil municipal,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	20 476,00
	Réalisé :	13 557,09
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	20 476,00
	Réalisé :	20 235,87
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	590 463,00
	Réalisé :	572 796,95
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	590 463,00
	Réalisé :	625 180,94
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	6 678,78
Fonctionnement :	52 383,99
Résultat global :	59 062,77

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présidente, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BUXIERES-LES-MINES

La présidente, CIDERE Marie-Hélène



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUXIERES-LES-MINES  
 N°11/23**

Séance du 07 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt sept avril, à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme OLIVIER brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDERE Marie-Hélène, adjoints, M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothee, M DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine et M DENIS Gilles, conseillers municipaux.

**Procurat ion(s) :**

M BOIRE Jean à M AUCLAIR Didier et M TROTEZ Emeric à M DENIS Gilles

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie

Date de la convocation
01 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

MM BOIRE Jean et TROTEZ Emeric

Date d'affichage
14 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

08 avril 2023
---------------

**Station-service automatisée EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 dressé par le comptable du trésor public**

et publication du

07 avril 2023
---------------

Le maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.

Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Considérant la régularité des opérations,  
 Le conseil municipal,  
 Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 dressé par le comptable du trésor public, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BUXIERES-LES-MINES

Le Maire, OLIVIER Brigitte



folio 6

510

N°12/23

ID : 003-210300463-20230407-DEL2023\_12-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUXIERES-LES-MINES

Séance du 07 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept avril à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDERE Marie-Hélène, adjoints, M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothee, M DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine, M DENIS Gilles, conseillers municipaux.

**Procuration(s) :**

M BOIRE Jean à M AUCLAIR Didier et M TROTEZ Emeric à M DENIS Gilles.

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie

Date de la convocation
01 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

MM BOIRE Jean et TROTEZ Emeric.

Date d'affichage
14 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M DUFAY Xavier

08 avril 2023
---------------

<b>AFFECTATION DES RESULTATS 2022</b>
---------------------------------------

et publication du

07 avril 2023
---------------

**STATION-SERVICE AUTOMATISEE**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	5 883,23
- un excédent reporté de :	46 500,76
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	52 383,99
- un excédent d'investissement de :	6 678,78
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	6 678,78

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	52 383,99
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	52 383,99
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	6 678,78

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BUXIERES-LES-MINES

Le maire,



Séance du 07 avril 2023

ID : 003-210300463-20230407-DEL2023\_13-BF

L'an deux mil vingt trois, le sept avril à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Brigitte OLIVIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 2

**Etai(en)t présents :**

Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDERE Marie-Hélène, adjoints, M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothee, M DUFAY Xaxier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine, M DENIS Gilles, conseillers municipaux.

**Procurat ion(s) :**

M TROTEZ Emeric à M DENIS Gilles et M BOIRE Jean à M AUCLAIR Didier.

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie.

Date de la convocation
01 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

MM TROTEZ Emeric et BOIRE Jean.

Date d'affichage
14 mai 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

11 avril 2023
---------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M DUFAY Xavier

et publication du

07 avril 2023
---------------

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Le conseil municipal

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

**Investissement**

Dépenses : 931 862,00

Recettes : 1 174 889,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 2 093 575,00

Recettes : 2 093 575,00

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 1 332 547,00 (dont 400 685,00 de RAR)

Recettes : 1 332 547,00 (dont 157 658,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 2 093 575,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 2 093 575,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BUXIERES-LES-MINES

Le maire, OLIVIER Brigitte,



Département	Arrondissement	Canton	Publié le	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	ID : 003-21030465-20230407-DEL2023-1416	BUXIERES-LES-MINES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 7 avril 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le sept avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'ensemble municipal René Michard sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte, maire.

**Nombre de conseillers :**

En exercice	Présents
15	13 Pouvoirs : 2
Votants 15	Pour : Contre : Abstention :

**Présents :** Mme OLIVIER Brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDÈRE Marie-Hélène, adjoints, M NÉRICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRÉ Dorothee, M DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine, M DENIS Gilles, Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie, conseillers municipaux.

**Excusés :** M BOIRE Jean qui a donné pouvoir à M. AUCLAIR Didier et M TROTEZ Emeric à M. DENIS Gilles.

**Secrétaire de séance :** DUFAY Xavier

**Objet :** taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Mme le Maire rappelle que par délibération du 14 avril 2022, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :

- taxe foncière bâti (TFB) : 36,49 % ;

- taxe foncière non bâtie (TFNB) : 30,25 %

L'achèvement de la réforme de la taxe d'habitation (depuis 2020, le taux de la TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus) est notamment marqué à compter de 2023 par :

- la suppression de la TH sur les résidences principales amenant à renommer cette taxe en « taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation » (THRS),

- la réintroduction de la possibilité de voter un taux de THRS,

- la suppression des éléments relatifs à la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) compte tenu de sa suppression. A noter que la compensation de la suppression CVAE sera notifiée dans un courrier dédié au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

**Considérant** que le conseil municipal souhaite maintenir les taux appliqués en 2022,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter les taux 2023 :

• Taxe foncière bâti (TFB) : 36,49 %,

• Taxe foncière non bâti (TFNB) : 30,25 %,

• Taxe habitation (TH) : 21,82 %

pour un produit attendu de 468 166 €.

Ces taux s'appliquent sur les bases d'imposition prévisionnelles 2023 déterminées par les services fiscaux de l'Etat.



Pour extrait conforme,  
OLIVIER Brigitte  
Maire,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUXIERES-LES-MINES**

Séance du 07 avril 2023 0463-20230407-DEL2023\_15-BF

L'an deux mil vingt trois, le sept avril à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme OLIVIER Brigitte

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme OLIVIER brigitte, maire, M AUCLAIR Didier, Mme GUILLAUMIN Aurélie, M LAFAYE Guy, Mme CIDERE Marie-Hélène, adjoints, M NERICI Richard, Mme VILLE SAINT-ANDRE Dorothee, M DUFAY Xavier, Mme GRAIN Carine, M BOROWIAK Rémi, Mme PERRONNET Géraldine, M DENIS Gilles, conseillers municipaux.

**Procurat ion(s) :**

M BOIRE Jean à M AUCLAIR Didier et M TROTEZ Emeric à M DENIS Gilles.

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme FREYDIER-CUGNOLI Virginie

Date de la convocation
01 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

MM BOIRE Jean et TROTEZ Emeric

Date d'affichage
14 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

11 avril 2023
---------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M DUFAY Xavier

et publication du

07 avril 2023
---------------

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

STATION-SERVICE AUTOMATISEE  
Le conseil municipal

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

**Investissement**

Dépenses : 23 838,00

Recettes : 23 838,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 672 708,00

Recettes : 672 708,00

Pour rappel, total budget :	
<b>Investissement</b>	
Dépenses :	23 838,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	23 838,00 (dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	672 708,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	672 708,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BUXIERES-LES-MINES

Le Maire, OLIVIER Brigitte,

DEL17/2023 Objet : dissolution du CCAS

Madame le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article L 123-4 du code de l'action et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1 500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal dans les communes de moins de 1 500 habitants. Cette possibilité est issue de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.

Lorsque le CCAS a été dissous, une commune :

- soit exerce directement les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles auparavant dévolues au CCAS ainsi que celles en matière de demande de RSA et de domiciliation,
- soit transfère tout ou partie de ces attributions au CIAS lorsque la communauté de communes est compétente en la matière.

**Vu** l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles,

**Vu** que la commune compte moins de 1500 habitants et remplit ainsi les conditions du code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de dissoudre le CCAS au 31 décembre 2023 et que ses attributions seront reprises par la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les fonctions des membres élus du CCAS prendront fin au 31 décembre 2023 ; par ailleurs, il sera mis fin par arrêté municipal aux fonctions des membres extérieurs nommés par le maire à cette même date.

Le conseil municipal créera un comité consultatif, composé de 5 élus et 4 personnes extérieures pour mener une réflexion partagée sur les actions sociales de la commune. Cependant cette instance n'aura aucun pouvoir décisionnaire, seul le conseil municipal a la compétence de délibérer.

Le budget du CCAS sera transféré dans celui de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et l'excédent ou le déficit du compte administratif 2023 sera reporté dans le budget communal 2024.

Pour	Contre	Abstentions
14	0	0

DEL18/2023 Objet : désignation d'un élu au CA de l'association aide à domicile du bassin de l'Aumance

Mme le maire invite le conseil municipal à désigner un élu qui représentera la commune au sein du conseil d'administration de l'association aide à domicile du bassin de l'Aumance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Mme Marie-Hélène CIDERE, adjointe au maire.

Pour	Contre	Abstentions
14	0	0

Repas cantine scolaire durant les travaux de cantine scolaire

Les travaux de rénovation de la cantine scolaire commencent pendant ces vacances, pour une durée d'environ 5 à 6 mois. Durant cette période, les repas seront confectionnés aux Gourmandises du Fragne et servis à l'ensemble municipal René Michard.

Tirage au sort jurés d'assises 2024

A partir de la liste électorale de la commune, il a été procédé au tirage au sort de M Serge GOZARD et M Dominique SOUPAT, deux personnes destinées à figurer sur la liste préparatoire de la liste départementale annuelle des jurés d'assises dressée au siège de la Cour d'Assises.

Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales à mi-mandat

Tableau en PJ

Questions et informations diverses

1- Incendie du bâtiment communal situé « Rue Bonneau »

Mme le maire informe l'assemblée sur l'incendie de l'atelier de menuiserie, entièrement détruit le 21 mars dernier. Des barrières ont été installées pour la mise en sécurité du site en attendant les travaux de désamiantage / démolition. Les élus espèrent un délai de procédures raccourci, en raison des risques d'effondrement du bâtiment situé en plein centre bourg et à proximité du city-stade.

-----

2- Urbanisme

Mme le maire indique que le PLU de la commune date de 2012.

A plusieurs reprises, il a été constaté :

- des erreurs matérielles,
  - le règlement des zones A (agricoles), notamment pour les maisons d'habitation rattachées aux exploitations agricoles, n'est plus adapté aux situations actuelles,
  - certaines zones Nh (naturelles d'habitat diffus) sont trop restreintes à l'aménagement de l'existant, en conséquence, les élus réfléchissent à une révision du PLU si les élus communautaires votent défavorablement au transfert de compétence « URBANISME » à la COM/COM BB.
- 

3- Panneau d'information

Le conseil municipal a répondu favorablement à l'installation d'un panneau d'information numérique par le conseil départemental.

La commune prendrait en charge l'alimentation électrique et il pourrait être installé « Place des Mineurs ».

4- CCAS

Mme CIDERE indique que le voyage est prévu le mardi 31 mai prochain en direction de la Bourgogne pour les buxiérois âgés de 62 ans et plus.

5- Comptes rendus de réunions par les délégués (à consulter sur site internet) :

- SICTOM CERILLY : <https://www.sictom-secteur-cerilly.fr>
- ATDA : <https://atda.fr>

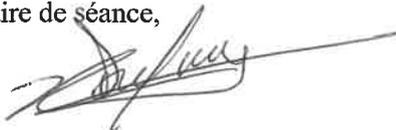
Plus aucun membre ne demandant la parole, la séance est levée à 20h15.

Procès-verbal arrêté et signé en séance du

**13 JUIN 2023**

Mis en ligne le : **14 JUIN 2023**

DUFAY Xavier,  
Secrétaire de séance,




OLIVIER Brigitte,  
Maire,



Préfecture de l'Allier

**Répertoire électoral unique : membres de la commission de contrôle**

COMMUNE :

BUXIERES-LES-MINES

Tableau à renvoyer avant le 15 juin 2023

#	Nom	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Profession	Courriel / Facultatif	Liste à laquelle appartient le conseil municipal (Commune de +1000hab)	
1	Titulaire	BOIRE	Jean	07/11/1953	Céilly	1 Rue Alexis Gaume		Retraité du notariat	Liste majoritaire
	Suppléant	PERRONNET	Géraldine	30/09/1980	Bourbon l'Archambault	4 Rue du 8 mai 1945		Aide soignante	Liste majoritaire
2	Titulaire	GRAIN	Carine	18/03/1975	Aurillac	3 La Borde		Agricultrice	Liste majoritaire
	Suppléant	BOROWIAK	Rémi	05/07/1976	Saint-Etienne	6 La Font Pesée		Directeur	Liste majoritaire
3	Titulaire	NERICI	Richard	21/01/1960	Nice	10 Route de la Rivière		Technicien d'atelier	Liste majoritaire
	Suppléant	VILLE SAINT-ANDRE	Dorothee	22/01/1971	Moulins	34 Rue Gabriel Péri		Aide soignante	Liste majoritaire
4	Titulaire	DENIS	Gilles	10/09/1956	Aubervilliers	5 Avenue Henri Pontet		Infirmier libéral	Liste minoritaire
	Suppléant								
5	Titulaire	FREYDIER-CUGNOLI	Virginie	05/12/1974	Moulins	17 La Croix des Mottes		Assistante maternelle	Liste minoritaire
	Suppléant	TROTEZ	Emeric	02/04/1981	Hirson	5 Rue Georges Copet		Artiste clown	Liste minoritaire